



BAYREUTH SILENCE MIRANDA
2 RUE JEAN BAPTISTE CALVINO
06100 NICE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

*Certifiés conformes
à l'original.
Cécile Pillot,
présidente.*

COMPAGNIE MIRANDA

Le Cube
2 Rue JB Calvino
06100 NICE

www.compagniemiranda.com

Siret : 402 131 510 00032

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>----- B I L A N -----</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Détail de l' Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	<i>8</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>9</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>10</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>11</i>
<i>----- A N N E X E -----</i>	<i>14</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>15</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>18</i>
<i>Amortissements</i>	<i>19</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>20</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>21</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>22</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>23</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>24</i>
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	<i>25</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **BAYREUTH SILENCE MIRANDA** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 488 776 euros

Chiffre d'affaires : 412 184 euros

Résultat net comptable : -2 370 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NICE
Le 17/04/2026

Signature

PHILIPPE LARIVIERE

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	725	725		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	30 891	29 422	1 469	365
	Autres immobilisations corporelles	65 025	64 372	653	766
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	70 000		70 000	70 000
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	169 099		169 099	161 899
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	30		30	2 030
	TOTAL (II)	335 770	94 519	241 251	235 060
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	46 477		46 477	69 735
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	66 311		66 311	32 671
	Charges constatées d'avance	8 501		8 501	6 418
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	126 237		126 237	158 472
	TOTAL (III)	247 526		247 526	267 296
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		583 296	94 519	488 776	502 356

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	169 129	163 929
(2) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres		
	Report à nouveau	373 275	375 934
	Excédent ou déficit de l'exercice	(2 370)	(2 659)
	Total des fonds propres (situation nette)	370 906	373 275
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	370 906	373 275
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés sur subventions d'exploitation Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 138	28 656
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	42 403	30 975
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 264	1 200
	Produits constatés d'avance (1)	62 066	68 250
	Total des dettes	117 871	129 081
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	488 776	502 356
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 369,51)	(2 658,55)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	117 871	129 081
	(2) Dont emprunts participatifs		

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL II – Frais d'établissement NET							
TOTAL III - Actif Immobilisé NET		241 250,79	49,36	235 060,47	46,79	6 190,32	2,63
Concessions brevets et droits similaires							
205000	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	725,00	0,15	725,00	0,14		
280500	AMORT. CONCESSIONS ET DROITS	(725,00)	-0,15	(725,00)	-0,14		
Installations techniques, matériel et outillage		1 469,12	0,30	365,16	0,07	1 103,96	302,32
215500	MATERIEL SPECTACLE	30 890,98	6,32	29 425,30	5,86	1 465,68	4,98
281550	AMORT. MAT. SPECTACLE	(29 421,86)	-6,02	(29 060,14)	-5,78	(361,72)	-1,24
Autres immobilisations corporelles		652,76	0,13	766,40	0,15	(113,64)	-14,83
218100	INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	55 482,52	11,35	55 482,52	11,04		
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	1 960,00	0,40	1 960,00	0,39		
218300	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	5 880,24	1,20	5 880,24	1,17		
218400	MOBILIER ET EQUIPTS DIVERS	1 702,34	0,35	1 702,34	0,34		
281810	AMORT. INSTALL. AGENCT	(54 829,76)	-11,22	(54 716,12)	-10,89	(113,64)	-0,21
281820	AMORT. MATERIEL TRANSPORT	(1 960,00)	-0,40	(1 960,00)	-0,39		
281830	AMORT. MAT BUREAU ET INFORMATI	(5 880,24)	-1,20	(5 880,24)	-1,17		
281840	AMORT. MOBILIER	(1 702,34)	-0,35	(1 702,34)	-0,34		
Participations		70 000,00	14,32	70 000,00	13,93		
261000	TITRES DE PARTICIPATION	70 000,00	14,32	70 000,00	13,93		
Créances rattachées à des participations		169 098,91	34,60	161 898,91	32,23	7 200,00	4,45
267000	CREANCES RATTACHEES A PARTICIP	169 098,91	34,60	161 898,91	32,23	7 200,00	4,45
Autres immobilisations financières		30,00	0,01	2 030,00	0,40	(2 000,00)	-98,52
275000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	30,00	0,01	2 030,00	0,40	(2 000,00)	-98,52
TOTAL IV - Actif Circulant NET		247 525,62	50,64	267 295,90	53,21	(19 770,28)	-7,40
Créances clients, usagers et comptes rattachés		46 476,75	9,51	69 734,90	13,88	(23 258,15)	-33,35
041D	Collectif clients débiteurs	46 476,75	9,51	51 589,21	10,27	(5 112,46)	-9,91
418100	CLIENTS FACT A ETABLIR			18 145,69	3,61	(18 145,69)	-100,00
Autres créances		66 310,84	13,57	32 671,28	6,50	33 639,56	102,96
421 PERS	REMUNERATIONS DUES	220,00	0,05	300,00	0,06	(80,00)	-26,67
441000	ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR	31 394,28	6,42	24 440,44	4,87	6 953,84	28,45
444000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	20 437,00	4,18	6 124,00	1,22	14 313,00	233,72
445660	TVA DEDUCTIBLE ABS	748,88	0,15			748,88	
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	1 610,00	0,33			1 610,00	
445716	TVA COLLECTEE 20%			556,80	0,11	(556,80)	-100,00
445860	TVA SUR FACT NON PARVENUES	1 760,68	0,36	1 250,04	0,25	510,64	40,85
467100	MECENAT A RECEVOIR	140,00	0,03			140,00	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	10 000,00	2,05			10 000,00	
Charges constatées d'avance		8 501,18	1,74	6 417,66	1,28	2 083,52	32,47
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 501,18	1,74	6 417,66	1,28	2 083,52	32,47
Disponibilités		126 236,85	25,83	158 472,06	31,55	(32 235,21)	-20,34
511500	VERSEMENT RECETTES A RECEVOIR			448,45	0,09	(448,45)	-100,00
512200	CAISSE D'EPARGNE	38 147,11	7,80	69 831,91	13,90	(31 684,80)	-45,37
512201	CAISSE D'EPARGNE COMPTE LIVRET	77 797,08	15,92	77 385,51	15,40	411,57	0,53
512300	CREDIT COOPERATIF COMPTE LIVRET	9 639,71	1,97	9 582,22	1,91	57,49	0,60
531100	CAISSE	652,95	0,13	1 223,97	0,24	(571,02)	-46,65

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL DU BILAN ACTIF	488 776,41	100,00	502 356,37	100,00	(13 579,96)	-2,70

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL I - Total des fonds propres	370 905,72	75,88	373 275,23	74,30	(2 369,51)	-0,63
Total des fonds propres (situation nette)	370 905,72	75,88	373 275,23	74,30	(2 369,51)	-0,63
Report à nouveau	373 275,23	76,37	375 933,78	74,83	(2 658,55)	-0,71
110000REPORT A NOUVEAU	373 275,23	76,37	375 933,78	74,83	(2 658,55)	-0,71
Excédent ou déficit de l'exercice	(2 369,51)	-0,48	(2 658,55)	-0,53	289,04	10,87
Total des autres fonds propres						
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	117 870,69	24,12	129 081,14	25,70	(11 210,45)	-8,68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 138,19	2,48	28 655,52	5,70	(16 517,33)	-57,64
040CCollectif fournisseurs créditeurs	3 246,73	0,66	21 941,45	4,37	(18 694,72)	-85,20
408100FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	8 891,46	1,82	6 714,07	1,34	2 177,39	32,43
Dettes fiscales et sociales	42 403,18	8,68	30 975,30	6,17	11 427,88	36,89
428200DETTE PROVISIO. POUR CONGES P	3 130,64	0,64	2 985,64	0,59	145,00	4,86
431000URSSAF	9 159,00	1,87	9 069,00	1,81	90,00	0,99
437100AUDIENS	4 587,96	0,94	3 732,88	0,74	855,08	22,91
437220POLE EMPLOI SPECTACLE	1 842,40	0,38	1 942,48	0,39	(100,08)	-5,15
437400AFDAS	1 192,68	0,24	1 131,19	0,23	61,49	5,44
437600CONGES SPECTACLES	2 350,30	0,48	2 468,53	0,49	(118,23)	-4,79
437900FNAS			1 046,00	0,21	(1 046,00)	-100,00
438200CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	1 252,25	0,26	1 194,26	0,24	57,99	4,86
438600ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	957,92	0,20	537,41	0,11	420,51	78,25
442100PRELEVEMENT A LA SOURCE	343,00	0,07	468,00	0,09	(125,00)	-26,71
445510TVA A DECAISSER			307,00	0,06	(307,00)	-100,00
445660TVA DEDUCTIBLE ABS			4 493,45	0,89	(4 493,45)	-100,00
445711TVA COLLECTEE 5.5%	943,07	0,19	1 503,23	0,30	(560,16)	-37,26
445714TVA COLLECTEE 2.1%	272,15	0,06	96,23	0,02	175,92	182,81
445716TVA COLLECTEE 20%	16 371,81	3,35			16 371,81	
Autres dettes	1 263,82	0,26	1 200,32	0,24	63,50	5,29
467001THEATRE DE LA CITE	995,67	0,20	1 200,32	0,24	(204,65)	-17,05
467200SERVICES CIVIQUES	268,15	0,05			268,15	
Produits constatés d'avance	62 065,50	12,70	68 250,00	13,59	(6 184,50)	-9,06
487000PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	62 065,50	12,70	68 250,00	13,59	(6 184,50)	-9,06
Total du passif	488 776,41	100,00	502 356,37	100,00	(13 579,96)	-2,70

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	412 184	354 373
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	185 115	187 926
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		17 901
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		5 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	18 427	1 376
	Total des produits d'exploitation	615 726	566 643
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	145 959	135 886
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 195	8 941
	Salaires	318 949	301 739
	Cotisations sociales	152 696	137 250
	Dotation aux amortissements et dépréciations	475	296
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	12 728	3 051
	Total des charges d'exploitation	640 002	587 163
RESULTAT D'EXPLOITATION		(24 276)	(20 520)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(24 276)	(20 520)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		1 469	1 402
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
Total des produits financiers			1 469	1 402
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			1 469	1 402
RESULTAT COURANT avant impôts			(22 807)	(19 118)
	Produits exceptionnels			10 471
	Charges exceptionnelles			135
RESULTAT EXCEPTIONNEL				10 336
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			(20 437)	(6 124)
TOTAL DES PRODUITS			617 195	578 515
TOTAL DES CHARGES			619 565	581 174
EXCEDENT ou DEFICIT			(2 370)	(2 659)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		615 726,06	100,00	566 642,61	100,00	49 083,45	8,66
Ventes de biens et services		412 183,63	66,94	354 373,49	62,54	57 810,14	16,31
Ventes de prestations de service		412 183,63	66,94	354 373,49	62,54	57 810,14	16,31
706100	RECETTES 5.5%	201 710,10	32,76	161 994,33	28,59	39 715,77	24,52
706201	RECETTES 20%	22 016,18	3,58	22 015,99	3,89	0,19	
706210	RECETTES 2.1%	69 233,68	11,24	23 379,53	4,13	45 854,15	196,13
706400	ACTIVITES PEDAGOGIQUES	28 631,97	4,65	41 735,24	7,37	(13 103,27)	-31,40
708000	PRODUITS ACTIVITES ANNEXES 20%	90 591,70	14,71	105 248,40	18,57	(14 656,70)	-13,93
Produits de tiers financeurs		185 115,01	30,06	205 826,42	36,32	(20 711,41)	-10,06
Concours publics et subventions		185 115,01	30,06	187 925,61	33,16	(2 810,60)	-1,50
741100	ETAT	12 500,00	2,03	22 900,00	4,04	(10 400,00)	-45,41
741200	REGIONS	58 667,94	9,53	60 000,00	10,59	(1 332,06)	-2,22
741300	DEPARTEMENTS	40 000,00	6,50	40 000,00	7,06		
741400	COMMUNES	44 305,50	7,20	46 014,00	8,12	(1 708,50)	-3,71
741800	AUTRES SUBVENTIONS	29 641,57	4,81	19 011,61	3,36	10 629,96	55,91
Contributions financières				17 900,81	3,16	(17 900,81)	-100,00
755000	QP RESULTAT SUR OPERATIONS EN			17 900,81	3,16	(17 900,81)	-100,00
Autres produits d'exploitation		18 427,42	2,99	6 442,70	1,14	11 984,72	186,02
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges				5 066,66	0,89	(5 066,66)	-100,00
791001	SERVICES CIVIQUES			5 066,66	0,89	(5 066,66)	-100,00
Autres produits		18 427,42	2,99	1 376,04	0,24	17 051,38	N/S
758000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	3,07		0,04		3,03	N/S
758100	ADHESIONS	2 669,00	0,43	1 376,00	0,24	1 293,00	93,97
758200	LIBERALITES RECUES	15 755,35	2,56			15 755,35	
Total des charges d'exploitation		640 001,63	103,94	587 162,98	103,62	52 838,65	9,00
Autres achats et charges externes		145 959,13	23,71	135 885,72	23,98	10 073,41	7,41
604000	ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	9 770,69	1,59	12 600,00	2,22	(2 829,31)	-22,45
606100	EAU ELECTRICITE	3 359,67	0,55	2 370,45	0,42	989,22	41,73
606140	CARBURANT	1 427,56	0,23	1 825,35	0,32	(397,79)	-21,79
606300	FOURNITURES ENTRETIEN ET EQUIP	2 959,42	0,48	657,19	0,12	2 302,23	350,31
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	965,58	0,16	345,06	0,06	620,52	179,83
606500	ACHATS SPECIFIQUES	4 200,55	0,68	1 431,59	0,25	2 768,96	193,42
613100	LOCATIONS IMMOBILIERES	64 509,24	10,48	63 895,80	11,28	613,44	0,96
613500	LOCATIONS MOBILIERES	3 554,57	0,58	5 009,45	0,88	(1 454,88)	-29,04
613510	LOCATION COPIEUR	588,00	0,10	588,00	0,10		
614000	CHARGES LOCATIVES & DE COPROPR	5 700,00	0,93	5 740,00	1,01	(40,00)	-0,70
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 050,00	0,17	251,33	0,04	798,67	317,78
615600	MAINTENANCE	1 629,37	0,26	1 710,69	0,30	(81,32)	-4,75
616000	PRIMES D'ASSURANCE	4 016,49	0,65	2 598,78	0,46	1 417,71	54,55
618100	DOCUMENTATION			142,79	0,03	(142,79)	-100,00
618500	COLLOQUES-SEMINAIRES-CONFER.	440,00	0,07	960,00	0,17	(520,00)	-54,17
622200	COMMISSIONS COURT AGES/VENTES	5 280,00	0,86	8 072,32	1,42	(2 792,32)	-34,59
622600	HONORAIRES	10 319,70	1,68	8 652,44	1,53	1 667,26	19,27
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	108,95	0,02	199,93	0,04	(90,98)	-45,51
623300	FOIRES ET EXPOSITIONS	1 320,00	0,21	309,48	0,05	1 010,52	326,52
623400	CADEAUX A LA CLIENTELE	131,72	0,02			131,72	
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 566,00	0,74	750,00	0,13	3 816,00	508,80
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS			265,93	0,05	(265,93)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	15 167,58	2,46	11 018,87	1,94	4 148,71	37,65
625300	DEFRAIEMENTS	2 072,70	0,34	3 926,84	0,69	(1 854,14)	-47,22
625700	RECEPTIONS	1 715,58	0,28	1 383,30	0,24	332,28	24,02
626100	AFFRANCHISSEMENTS	208,30	0,03	62,03	0,01	146,27	235,81
626200	TELEPHONES	647,36	0,11	930,80	0,16	(283,44)	-30,45
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	200,10	0,03	187,30	0,03	12,80	6,83
628100	CONCOURS DIVERS, COTISATIONS	50,00	0,01			50,00	
Impôts, taxes et versements assimilés		9 194,77	1,49	8 941,41	1,58	253,36	2,83
633300	PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	5 975,63	0,97	5 335,49	0,94	640,14	12,00
633500	VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE	2 287,30	0,37	2 089,79	0,37	197,51	9,45
635200	TAXES SUR CA NON RECUPERABLES	931,84	0,15	1 516,13	0,27	(584,29)	-38,54
Salaires		318 949,08	51,80	301 739,17	53,25	17 209,91	5,70
641100	BRUT PERSO PERM SAL	207 891,74	33,76	189 546,65	33,45	18 345,09	9,68
641110	BRUT PERSO INTERMIT SAL	110 912,34	18,01	97 619,62	17,23	13 292,72	13,62
641200	CONGES PAYES	145,00	0,02			145,00	
641300	PRIMES ET GRATIFICATIONS			9 650,00	1,70	(9 650,00)	-100,00
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			4 922,90	0,87	(4 922,90)	-100,00
Cotisations sociales		152 695,65	24,80	137 249,64	24,22	15 446,01	11,25
645100	COTISATIONS URSSAF	62 949,14	10,22	57 913,23	10,22	5 035,91	8,70
645300	COTISATIONS AUDIENS	23 040,66	3,74	20 702,37	3,65	2 338,29	11,29
645400	COTISATIONS POLE EMPLOI	4 052,53	0,66	3 922,16	0,69	130,37	3,32
645410	COTISATIONS POLE EMPLOI SPECT A	21 584,45	3,51	18 896,84	3,33	2 687,61	14,22
645500	COTISATIONS CONGES SPECTACLES	34 508,47	5,60	30 072,07	5,31	4 436,40	14,75
645800	COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO	57,99	0,01			57,99	
645810	AGESSA	115,00	0,02	170,00	0,03	(55,00)	-32,35
647200	COTISATIONS FNAS	4 622,67	0,75	4 164,00	0,73	458,67	11,02
647250	COTISATIONS FCAP	797,31	0,13	718,13	0,13	79,18	11,03
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	967,43	0,16	690,84	0,12	276,59	40,04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		475,36	0,08	296,22	0,05	179,14	60,48
681120	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	475,36	0,08	296,22	0,05	179,14	60,48
Autres charges		12 727,64	2,07	3 050,82	0,54	9 676,82	317,19
651600	DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUC	12 549,80	2,04	3 046,25	0,54	9 503,55	311,98
654000	PERTES SUR CREANCES IRREC	40,40	0,01			40,40	
658000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA	2,44		4,57		(2,13)	-46,61
658200	PENALITES AMENDES FISCALES	135,00	0,02			135,00	
Résultat d'exploitation		(24 275,57)	-3,94	(20 520,37)	-3,62	(3 755,20)	-18,30
Total des produits financiers		1 469,06	0,24	1 402,12	0,25	66,94	4,77
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		1 469,06	0,24	1 402,12	0,25	66,94	4,77
764000	REVENUS VALEURS MOBIL. PLACEME	1 469,06	0,24	1 402,12	0,25	66,94	4,77
Total des charges financières							
Résultat financier		1 469,06	0,24	1 402,12	0,25	66,94	4,77
Résultat courant avant impôts		(22 806,51)	-3,70	(19 118,25)	-3,37	(3 688,26)	-19,29
Produits exceptionnels				10 470,70	1,85	(10 470,70)	-100,00
Produits exceptionnels				10 470,70	1,85	(10 470,70)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
771300	LIBERALITES PERCUES			10 470,70	1,85	(10 470,70)	-100,00
Charges exceptionnelles				135,00	0,02	(135,00)	-100,00
Charges exceptionnelles				135,00	0,02	(135,00)	-100,00
671200	PENALITES AMENDES FISC. & PENA			135,00	0,02	(135,00)	-100,00
Résultat exceptionnel				10 335,70	1,82	(10 335,70)	-100,00
Impôts sur les bénéfices		(20 437,00)	-3,32	(6 124,00)	-1,08	(14 313,00)	-233,72
699000	CREDIT D'IMPOT	(20 437,00)	-3,32	(6 124,00)	-1,08	(14 313,00)	-233,72
Excédent ou déficit de l'exercice		(2 369,51)	-0,38	(2 658,55)	-0,47	289,04	10,87
Contributions volontaires en nature							
Charges des contributions volontaires en nature							

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **488 776 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **617 195 euros** et un total **charges** de **619 565 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **-2 370 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

L'association a pour objet la création et la diffusion de manifestations culturelles et de spectacles pouvant se dérouler en France ou à l'étranger.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées car non significatives et non essentielles à la compréhension de l'activité de l'association.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont celles prévues par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Elles ne font pas l'objet de provision dans les comptes de l'exercice.

Au 31/12/2025 les indemnités de départ à la retraite, valorisées selon les dispositions de la convention collective, représentent un montant total de 43 550 € charges sociales incluses.

Subventions d'exploitation

Certaines subventions d'exploitation, dont l'objet a été réalisé au cours des exercices 2025 et 2026, ont été réparties entre ces deux exercices selon les modalités présentées dans le tableau ci-dessous. Les quotes-parts de subvention affectées à l'exercice 2026 sont comptabilisées en produits constatés d'avance au 31/12/2025. L'association étant fiscalisée, l'enregistrement en fonds dédiés n'est pas pratiqué compte tenu de l'incertitude fiscale. Ce traitement n'a pas d'incidence sur le résultat.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

BAYREUTH SILENCE MIRANDA

Produits constatés d'avance

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 Exprimé en euros

Cycle	Compte	Libellé	Montant	%	Prorata	Const. avance	Montant 31/12/2024 G. G-1	
	487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE						
I	741100	Sub FIPD Fragile Nice 50%	5 000,00	50,00		2 500,00	10 000,00	✓
I	741200	Sub Région fonct. 40%	60 000,00	40,00		24 000,00	24 000,00	✓
I	741300	Sub département 40%	40 000,00	40,00		16 000,00	16 000,00	✓
I	741400	Sub Fragile CAPG 50%	0,00			0,00	1 250,00	
I	741400	Sub Métropole Fragile 50%	10 000,00	50,00		5 000,00	5 000,00	✓
I	741400	Sub Nice Culture 40%	30 000,00	40,00		12 000,00	12 000,00	✓
I	741400	Sub Nice culture école 50%	5 131,00	50,00		2 565,50	0,00	✓
Total du compte			150 131,00		41,34	62 065,50	68 250,00	

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	725					725
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	725					725
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	29 425		1 466			30 891
	Instal., agencement, aménagement divers	55 483					55 483
	Matériel de transport	1 960					1 960
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 583					7 583
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 450		1 466			95 916
FINANCIERES	Participations	70 000					70 000
	Créances rattachées à des participations	161 899		7 200			169 099
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 030				2 000	30
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	233 929		7 200		2 000	239 129
TOTAL		329 104		8 666		2 000	335 770

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles				725			725
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				725			725
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels				29 060	362		29 422
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				54 716	114		54 830
	Matériel de transport				1 960			1 960
	Matériel de bureau, mobilier				7 583			7 583
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				93 319	475		93 794
TOTAL					94 044	475		94 519

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	169 099	169 099	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	46 477	46 477	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	220	220	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 437	20 437	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 120	4 120	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	31 394	31 394	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	10 140	10 140	
	Charges constatées d'avance	8 501	8 501	
	TOTAL DES CREANCES	290 418	290 418	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 138	12 138		
	Personnel et comptes rattachés	3 131	3 131		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 343	21 343		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 587	17 587		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	343	343		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	1 264	1 264		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	62 066	62 066		
	TOTAL DES DETTES	117 871	117 871		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		14 232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE</i>	<i>8 891</i>	8 891
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVISIO. POUR CONGES P</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA</i> <i>ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER</i>	<i>3 131</i> <i>1 252</i> <i>958</i>	5 341

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		41 394
Autres créances		41 394
ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR	31 394	
PRODUITS A RECEVOIR	10 000	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			8 501
Loyer	01/01/2026 31/01/2026	4 021	
Location salle	01/01/2026 31/12/2026	4 333	
Location copieur	01/01/2026 31/03/2026	147	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 501

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			62 066
Subventions d'exploitation	01/01/2026 31/12/2026	62 066	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			62 066

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
		Brute	Nette	

Filiales et participations

1	0
---	---

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
LCM CABIRIA	189 067	100,00	70 000	70 000	169 099
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
LCM CABIRIA		67 962	(9 411)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

--

Richard MAJONE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Aix

Tél : 04 93 73 92 58

10/12 Chemin du Lautin – 06800 Cagnes sur Mer

ASSOCIATION BAYREUTH SILENCE MIRANDA

2, rue Jean-Baptiste CALVINO
06100 NICE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Richard MAJONE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Aix

Tél : 04 93 73 92 58

10/12 Chemin du Lautin – 06800 Cagnes sur Mer

Association Bayreuth Silence Miranda
2, rue Jean-Baptiste Calvino
06100 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Bayreuth Silence Miranda relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables mentionné dans la partie « Règles et méthodes comptables » de l'Annexe prévu par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- caractère approprié des principes comptables appliqués,
- caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 21 mai 2026

Richard MAJONE
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, likely representing the name 'Richard Majone'.

Richard MAJONE

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix*

Tél : 04 93 73 92 58

10/12 Chemin du Lautin – 06800 Cagnes sur Mer

Association Bayreuth Silence Miranda

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Le 21 mai 2026

Richard MAJONE
Commissaire aux Comptes

